ITIL® (Version 5) Foundation Bridge -Examen inclus

Durée: 365 Jours **Réf de cours: ITIL5F-B** **Méthodes d'apprentissage: E-learning**

Résumé:

Cette formation est conçue pour vous permettre de vous mettre à jour sur les améliorations apportées à la certification ITIL® (version 5) Foundation, en partant du principe que vous disposez d'une expérience ou d'une certification dans la version précédente, ITIL® 4. C'est également l'occasion de mettre à niveau votre certification actuelle vers la nouvelle version 5 en une seule journée.

ITIL® est une marque déposée du groupe PeopleCert. Utilisée sous licence de PeopleCert. Tous droits réservés.

Mise à jour :20/7/2026

Public visé:

Les titulaires d'une certification ITIL® 4, quel que soit leur niveau, qui souhaitent découvrir rapidement et facilement les principales évolutions de la certification ITIL® (version 5) Foundation.

Objectifs pédagogiques:

- **À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :**
- Définir les concepts liés à la gestion des produits et services numériques
- Expliquer les principes de la valeur et de la co-création de valeur
- Distinguer les « outputs » des « outcomes »
- Décrire les offres de services et les interactions
- Identifier les rôles clés dans les relations de service
- Comprendre les quatre dimensions de l'ITIL®
- Décrire le cycle de vie des produits et services selon l'ITIL®
- Reconnaître les principes de gouvernance, d'intelligence artificielle et d'amélioration continue

Pré-requis:

Vous pouvez suivre cette formation si vous possédez :

- N'importe quelle certification ITIL® 4 (à l'exception des certifications « Cloud » et « Développement durable »).
- ILFN4 - ITIL® 4 Foundation - Examen inclus

Test et certification

Préparation recommandée pour le(s) examen(s) :

- Certificat ITIL® 5 Foundation

L'examen dure 30 minutes, se déroule à livre fermé et consiste en un questionnaire à choix multiples. Il a lieu à l'issue de la formation ; les bons d'examen sont fournis avec cette formation. Il s'agit d'un examen plus court, car il porte uniquement sur les changements entre les versions 4 et 5. Le bon d'examen est valable 12 mois. Vous devrez programmer vos examens dans ce délai.

Le coût de l'examen est inclus dans le prix de la formation.

Après cette formation, nous vous conseillons le(s) module(s) suivant(s):

Les formations suivantes sont recommandées pour approfondir vos connaissances :

- ITIL® (version 5) – Niveaux avancés

Contenu:

- Introduction à ITIL® 5
- Aperçu de l'évolution d'ITIL depuis les versions précédentes jusqu'à ITIL® 5
- Pourquoi la gestion des services doit s'adapter à l'ère de l'IA, du cloud et de l'automatisation
- Récapitulatif des composantes essentielles d'ITIL® 4 pertinentes pour la transition
- Principales mises à jour structurelles et conceptuelles
- Évolutions du système de valeurs
- Améliorations apportées à la chaîne de valeur
- Principes directeurs actualisés et leur application pratique
- Changements terminologiques et clarifications des définitions
- Mises à jour et affinements des pratiques
- Aperçu des pratiques mises à jour dans ITIL® 5
- Considérations relatives à la gouvernance et aux risques dans le cadre mis à jour
- Améliorations apportées à l'amélioration continue et à la mesure de la performance
- Alignement sur la gestion numérique et moderne des services
- Comment ITIL® 5 prend en charge les environnements « cloud-first » et hybrides
- Intégration avec DevOps, l'automatisation et les méthodes de travail agiles
- Intégration avec PRINCE2®
- Tirer parti de la prise de décision fondée sur les données au sein de la gestion des services
- Aligner ITIL® 5 sur les objectifs de transformation organisationnelle
- Appliquer ITIL® 5 au sein de votre organisation
- Évaluation d'impact : transition d'ITIL® 4 vers ITIL® 5
- Gérer la communication avec les parties prenantes et la gestion du changement
- Intégrer les pratiques mises à jour dans les flux de travail opérationnels
- Préparer les équipes à la certification
- Structure et format de l'examen « Bridge »
- Types de questions et techniques d'examen
- Consolidation des connaissances et révisions

Méthodes pédagogiques :

Méthodes pédagogiques : Un support de cours officiel sera remis aux stagiaires au format électronique. Les participants réalisent un test d'évaluation des connaissances en amont et en aval de la formation pour valider les connaissances acquises pendant la formation. Pour profiter pleinement du support électronique dès le 1er jour, nous invitons les participants à se munir d'un PC ou d'une tablette, qu'ils pourront connecter en WiFi dans nos locaux de Rueil, Lyon ou nos agences en régions.
Autres moyens pédagogiques et de suivi : Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique. Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur. Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés. Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations. À l'issue de cette session, chaque stagiaire bénéficiaire sera contacté par un prestataire choisi par l'Opco Atlas afin d'évaluer « à chaud » la qualité de la formation suivie.
Délais d'inscription : Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant. Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou ""booking form"" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel. Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.